

**Inauguration Hôpital de jour  
pour personnes handicapées  
28 janvier 2011**

Mr le Premier Ministre,  
Mr Le Député-Maire,  
Mmes Mrs les Elus,  
Mr Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé,  
Mr Le Directeur du Centre Hospitalier,  
Mmes Mrs,

Je suis très honorée de participer à l'inauguration de cette unité, unique dans son concept, pour la prise en charge médicale des personnes atteintes de handicap, en particulier pour celles qui ne peuvent avoir accès aux soins par la voie traditionnelle.

Je remercie l'association Handisoins 86, et tous ses acteurs, pour avoir pensé et promu ce projet qui a l'originalité d'avoir un axe conducteur dentaire, et de favoriser une coordination de tous les actes médicaux préventifs et curatifs qui pourront y être pratiqués.

J'encourage, après un temps d'observation, le développement de ce type d'unité sur le plan national afin d'optimiser la prise en charge et l'égalité des chances comme le stipule la loi.

Je remercie la Direction du Centre Hospitalier Camille Guérin pour l'accueil de cet hôpital de jour au sein de l'établissement et la dimension donnée à son intégration avec la sensibilisation de tous les services et de tous les personnels à l'approche du handicap.

Je remercie le Docteur Fronty Président du conseil de l'ordre des dentistes ainsi que l'ensemble de ses confrères pour leur investissement dans ce projet.

Sur le plan départemental, le Conseil Général de la Vienne consacre 10% de son budget total avec un engagement dans un schéma en faveur des adultes concernés. Ce plan a permis de créer 81 places supplémentaires en établissement et 68 en service d'accompagnement à domicile.

La MDPH de la Vienne (Maison Départementale des Personnes Handicapées), et en particulier la CDAPH (Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) que je préside, a vu une nette augmentation des demandes, en particulier concernant les jeunes dont les causes principales sont probablement :

- la croissance démographique,
- la progression du nombre des naissances,
- l'amélioration des diagnostics au niveau de la petite enfance,
- et l'existence d'un centre de ressource autisme à Poitiers.

La MDPH 86 a amélioré ces dernières années le traitement des dossiers en réduisant les délais d'instruction et en prenant des décisions au plus près des difficultés rencontrées par les familles et des besoins des personnes handicapées.

Cette montée en charge importante pose des problèmes de places en particulier en Institut Médico Educatif (I.M.E). Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Education Nationale et l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour que des enfants ne se retrouvent pas sans solution car je veux exprimer ma préoccupation pour les années à venir.

Bien que les enfants soient davantage et mieux accueillis en école ordinaire, la prise en charge médico-sociale reste incontournable pour des situations complexes avec des troubles associés. Nous devons nous préparer à faire face à ces évolutions préoccupantes.

Grâce à la loi du 11 février 2005, des Classes d'Intégration Scolaire (C.L.I.S) et des Unités Locales d'Inclusion Scolaire (U.L.I.S) ont été créées; des jeunes ont bénéficié de ces prises en charge adaptées et aujourd'hui, aucun dispositif n'existe pour les accueillir. Ma priorité pour 2011 sera l'apprentissage des adolescents entre 16 et 20 ans afin d'éviter une rupture scolaire.

Je reste vigilante sur l'obligation d'emploi concernant les entreprises de plus de 20 salariés, quant au respect du quota de 6% de travailleurs handicapés.

Il est absolument indispensable que les acteurs du champ médico-social s'impliquent pour trouver les réponses adaptées et justes, comme ce fut le cas pour ce projet inauguré aujourd'hui.

Les choses avancent, certaines fois avec des lenteurs, souvent incompréhensibles par les personnes qui vivent les difficultés au quotidien, mais l'ouverture de la structure que nous inaugurons aujourd'hui en est un exemple concret où la solidarité, l'éthique et l'humanisme ont été privilégiés au pragmatisme économique pour l'accès aux soins d'un public parfois oublié.

Je vous remercie et souhaite une longue vie à ce nouveau service.

Valérie CHAMPION